

## Principes du Réseaux de Recherche avec les Agriculteurs

### 1. Des agriculteurs diversifiés participent à l'ensemble du processus de recherche.

- 1.1 Les agriculteurs co créent le programme de recherche.
- 1.2 Les agriculteurs sont engagés tout au long du processus de recherche.
- 1.3 Les agriculteurs des groupes marginalisés sont représentés de manière significative dans le réseau.
- 1.4 Les agriculteurs renforcent leur capacité à apprendre ensemble.

### 2. La recherche est rigoureuse, démocratisée et utile, axée sur la création de connaissances AEI qui apportent des avantages pratiques aux agriculteurs en fonction de leur contexte social et biophysique.

- 2.1 La recherche répond efficacement aux problèmes et aux opportunités des agriculteurs et est continuellement adaptée en fonction de la réflexion sur les expériences des membres du FRN.
- 2.2 Les plans de recherche élaborés conjointement sont formalisés par un accord de toutes les parties qui couvre les principes, les règles d'engagement et les responsabilités.
- 2.3 La recherche est basée sur des conceptions et des protocoles solides, appropriés et participatifs.
- 2.4 Les connaissances locales, autochtones et paysannes pertinentes sont pleinement intégrées à la recherche.

### 3. Les réseaux sont collaboratifs et facilitent l'apprentissage et le partage des connaissances

- 3.1 Les réseaux favorisent l'apprentissage et le partage des connaissances entre tous les membres.
- 3.2 Les réseaux sont constitués de connexions entre des acteurs positionnés différemment et encouragent le flux d'apprentissage à travers le réseau.
- 3.3 Les réseaux facilitent l'apprentissage et le partage des connaissances entre les groupes d'agriculteurs et au sein des communautés.
- 3.4 Les membres du réseau s'engagent dans une réflexion et une planification itératives pour guider les activités du réseau.